



DISTRICT DOUBS – TERRITOIRE DE BELFORT
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS
ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du : 05 Octobre 2018 à 10H
A : ARBOUANS

Présidence : Michel BROGLIN

Présents : Hubert PASCAL. Henri BOURNEZ. Thierry CORROYER. Gerard GOUVIER
Rene HANTZBERG. Arezki KHELIFI. Christian QUERRY.
Michel ROUILLAUD. Jean-Louis SAULCY. Albert VIENOT

Excusés : Claude CAVERZASIO

Assiste : Gerard MICHEL

1. Accueil de Thierry Corroyer, nouveau membre en remplacement de Gerard Michel.
Merci à Gerard pour le travail effectué depuis de nombreuses années au sein de la CDTIS.
2. Rappel est fait concernant la demande de licence membre de commission et de la cotisation de 15€.
3. Bilan de la saison 2017/2018.
Notre district compte 408 installations répertoriées dans Foot 2000 dont 375 terrains et 33 gymnases.
127 dossiers de classement ont fait l'objet d'une visite cette saison.
Confirmation de classement : 64
Classement initial : 3
Changement de niveau : 17
Suppression de terrain : 2
Avis préalable : 9
Contrôle d'éclairage : 27
Eclairage Futsal : 2
Installation Futsal : 3
En Avril, à DIJON, 5 membres de la commission ont participé à une formation théorique et pratique sur 2 jours organisée par la Commission Fédérale sur le contrôle des terrains et installations sportives.
Une formation sur les installations Futsal devrait avoir lieu en 2019.
4. Point sur les installations non classées.
Actuellement 9 installations non classées. Soit 2 terrains et 7 gymnases.
 - Terrains.
 - ARBOUANS. Synthétique Les Pouges. 25 020.02.05.
La CFTIS demande les tests in-situ pour un classement en 5 SYE.
 - LAISSEY : 25 323 01 01. Terrain à supprimer.

- Gymnases.

- BETHONCOURT. Paul Eluard. 25 057 99 01.
- GRAND CHARMONT. LEP. 25 284 99 01.
- L'ISLE SUR LE DOUBS. Intercommunal. 25 315 99 01.
- MONTBELIARD. Axone 2. 25 388 99 03. En cours de classement.
- MONTBELIARD. L'Allan. 25 388 99 01.
- OFFEMONT. 90 075 99 01.
- VALENTIGNEY. Les Tales.25 580 99 01.

5. Installations sportives à contrôler en 2019.

NOM	NNI	LOCALITE	DATE ECHEANCE	NIVEAU	CONTROLEUR
Stade des Cantons 1	25 031 01 01	Audincourt	31.08.2019	N 4	JL Saulcy
Stade René Gousset	25 031 04 01	Audincourt	30.06.2019	N 5	M Broglin
Stade Municipal 1	25 034 01 01	Auxon Dessous	31.08.2019	N 5	M Rouillaud
Stade Municipal 2	25 034 01 02	Auxon Dessous	31.01.2027	Foot A11 S	M Rouillaud
Stade des Clairs Soleils	25 056 07 01	Besançon	14.09.2019	N 6 S	M Rouillaud
Stade Pierre Maigret 1	25 057 01 01	Bethoncourt	12.10.2020	N 5	JL Saulcy
Stade Pierre Maigret 2	25 057 01 02	Bethoncourt	08.07.2019	N 6	JL Saulcy
Stade Municipal	25 084 01 01	Boussieres	29.04.2019	N 6 S	H Pascal
Stade Municipal	25 110 01 01	Chaffois	29.04.2019	N 6	T Corroyer
Stade Municipal	25 143 01 01	Chay	01.07.2019	N 6	H Pascal
Stade Municipal 1	25 195 01 01	Dannemarie sur Crete	04.06.2020	N 5	M Rouillaud
Stade Municipal 2	25 195 01 02	Dannemarie sur Crete	01.07.2019	N 6 S	M Rouillaud
Stade Municipal 3	25 195 01 03	Dannemarie sur Crete	28.05.2025	Foot A8	M Rouillaud
Stade Serge Panne	25 256 01 01	Frambouhans	02.06.2019	N 5	A Vienot
Stade Andre Boulloche 1	25 304 01 01	Herimoncourt	04.02.2019	N 5	JL Saulcy
Stade Municipal	25 305 01 01	L'Hopital du Grosbois	11.07.2019	N 6	A Vienot
Stade de la Griotte 1	25 321 02 01	Villers le Lac	01.07.2019	N 6 S	H Bournez
Stade de la Griotte 2	25 321 02 02	Villers le Lac	03.05.2025	Foot A8 S	H Bournez
Stade Municipal	25 333 01 01	Laviron	01.07.2019	N 6	A Vienot
Stade Municipal 1	25 336 01 01	Liesle	22.06.2019	N 5	H Pascal
Stade Municipal 2	25 336 01 02	Liesle	27.04.2025	Foot A8	H Pascal
Stade Henri Schaller 1	25 403 01 01	Montlebon	31.08.2019	N 4	H Bournez
Stade Henri Schaller 2	25 403 01 02	Montlebon	06.09.2025	N 5 Sye	H Bournez
Stade Municipal	25 428 01 01	Nommay	21.12.2019	Foot A11	JL Saulcy
Stade Andre Brey 1	25 434 01 01	Ornans	18.05.2019	N 3	H Pascal
Stade du Sagey	25 434 02 01	Ornans	01.07.2019	N 6	H Pascal
Stade Jean Binet	25 446 01 01	Passavant	17.11.2019	N 6	C Querry
Stade Municipal	25 456 01 01	Plaimbois du Miroir	01.07.2019	N 6	H Bournez
Stade Municipal	25 493 01 01	La Riviere Drugeon	01.07.2019	N 6	T Corroyer
Stade Villeneuve	25 519 01 01	Saint Hippolyte	04.02.2019	N 5	JL Saulcy
Parc des Sports 1	25 547 01 01	Sochaux	04.11.2019	N 5	JL Saulcy
Parc des Sports 2	25 547 01 02	Sochaux	02.09.2022	N 4 Sye	JL Saulcy
Stade Municipal	25 592 01 01	Vaux et Chantegrue	01.07.2019	N 6	T Corroyer
Stade de la Craie 1	25 592 01 01	Vercel Villedieu le Camp	12.11.2023	N 5	A Vienot
Stade de la Craie 2	25 592 01 02	Vercel Villedieu le Camp	01.07.2019	N 6 S	A Vienot
Stade Jules Passier	25 618 01 01	Villars sous Ecot	04.02.2019	N 5	M Broglin
Stade Municipal	25 625 01 01	Villers la Combe	01.07.2019	N 6	C Querry
Stade Municipal	25 633 01 01	Vuillafans	01.07.2019	N 6	H Pascal
Stade N Laurence	25 634 01 01	Vuillecin	01.07.2019	N 6	T Corroyer
Stade de la Rouchotte	90 089 01 01	Rougemont le Chateau	06.04.2019	Foot A11	M Broglin

6. Bilan FAFA.

16 dossiers déposés au District Doubs Territoire de Belfort

Enveloppe Régionale : 540 000 €

Ville ou Club	Projet	Subvention accordée par la F.F.F. (€)
Gonsans	Club House	10 000
Les Auxons	Club House	10 000
Les Auxons	Vestiaires	20 000
Les Auxons	Sécurisation	5 000
Les Auxons	Eclairage	15 000
Osselle	Sécurisation	2 000
Pierrefontaine et Laviron	Sécurisation	1 500
L'Isle sur le Doubs	Vestiaires	20 000
L'Isle sur le Doubs	Club House	10 000
Bart	Création terrain de foot à 8	12 000
Villers la Combe	Club House	13 200
Villers la Combe	Vestiaires	22 000
Besançon	Eclairage	14 000
Avanne-Aveney	Amélioration pelouse	12 000
Avanne-Aveney	Sécurisation	4 500
Pont de Roide	Changement revêtement synthétique	12 000
Total		183 200

2 prolongations d'échéances acceptés.

- ESSERT : 30 Juin 2019. Vestiaires. Club House. Montant : 40 000 €
- MONTREUX-CHATEAU : 30 Avril 2019. Vestiaires. Club House. Sécurisation. Montant : 55 000 €

Concernant les dossiers à venir : En attente des nouvelles directives de la FFF concernant la saison 2018/2019.

7. Questions diverses.

Une discussion s'engage sur la méthode de contrôle de l'éclairage.

Pour information : La ligue devrait équiper chaque district d'un luxmètre, d'un télémètre, d'un mètre d'arpenteur de 100m et d'une canne de mesure pour les buts.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'ensemble des participants.

Le Président,
Michel Broglin

Le Secrétaire de séance,
Jean-Louis SAULCY